

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE REMIGNY

ARRÊTÉ DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE Dossier déposé complet le 29 Janvier 2024	Dossier n° DP 71369 24 E0001
Par : Monsieur LUC REMOND	
Demeurant à : 18 Rue des Ecoles - 71150 REMIGNY	Surface de plancher autorisée : //
Pour : Remplacement et extension d'un balcon	Nb de bâtiments créés : // Nb de logements créés : //
Sur un terrain sis à : 18 Rue des Ecoles - 71150 REMIGNY	
Cadastré : B242, B243	Destination : habitation

Le Maire,

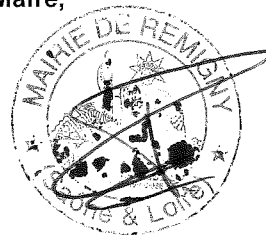
- Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) révisé le 25/10/2022,

ARRETE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à REMIGNY, le 15 février 2024

Le Maire,



Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande :